

# anneau des sciences

DÉBAT PUBLIC



## ► Les impacts de l'Anneau des Sciences sur la santé

Réunion publique 13 décembre 2012

Les impacts des transports sur la santé et l'environnement

## Une prise en compte de l'environnement dès le stade de l'opportunité...

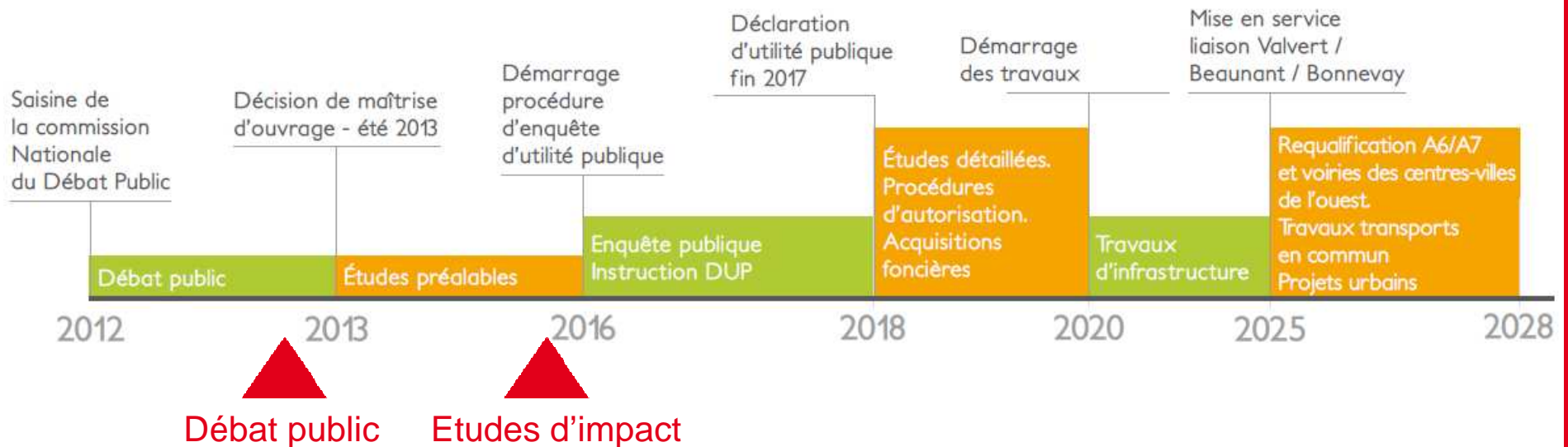
- ▶ En cohérence avec le Grenelle de l'environnement et de l'ensemble des politiques publiques de l'agglomération (SCOT, Plan Climat...)
- ▶ Dans **les choix programmatiques** du maitre d'ouvrage : projet global, infrastructure multimodale, caractère souterrain privilégié ...
- ▶ Dans **l'identification en amont des contraintes** :
  - > Recueil de données et diagnostic sur un territoire élargi avec approfondissement sur les zones sensibles (ex : émergences)
  - > Capitalisation et suivi des données (mise en place d'un SIG, prise en compte des cycles biologiques...)
- ▶ Dans **la recherche des solutions envisageables** : compensatoires possibles...



# LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT, UNE DÉMARCHE GLOBALE DU MAITRE D'OUVRAGE

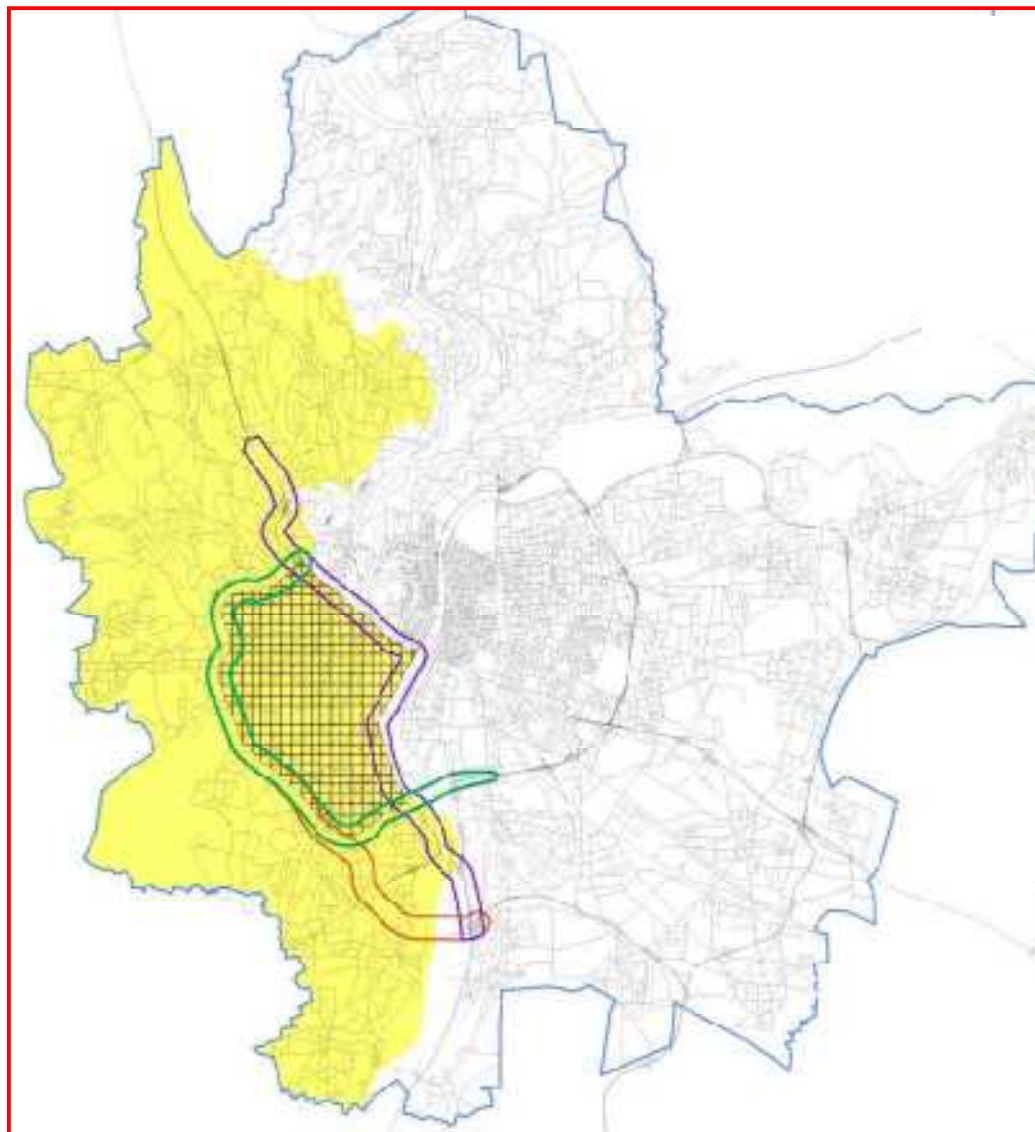
... en s'adaptant au stade d'avancement du projet

- ▶ **Phase amont** de débat public d'**opportunité**: pas d'études détaillées de conception à ce stade
- ▶ **Anticipation** de l'étude d'impact : pré-évaluation avec une approche maximaliste à affiner ultérieurement



### Différents périmètres d'études pour les simulations

- ▶ **Le Grand Lyon et la commune de Chaponost** (périmètre bleu)
- ▶ **Le secteur Ouest** (zone jaune)
- ▶ **Des bandes de 300m autour de :**
  - > l'axe A6/A7 (périmètre violet)
  - > l'axe de l'infrastructure Anneau des Sciences (périmètre vert)
  - > l'axe de l'infrastructure du scénario rocade (périmètre orange)
- ▶ **Le secteur intérieur** : limité à l'est par l'A6/A7 et à l'ouest par l'infrastructure (zone hachurée)

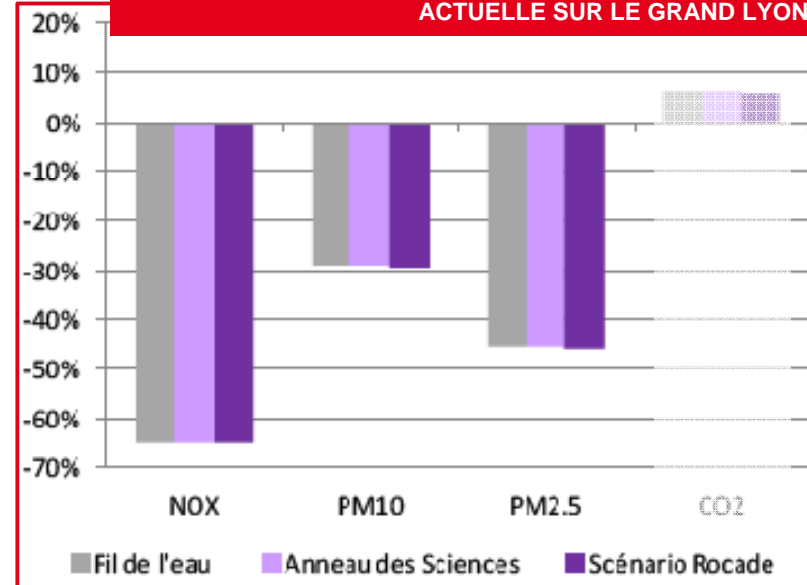


## QUALITE DE L'AIR : EMISSIONS

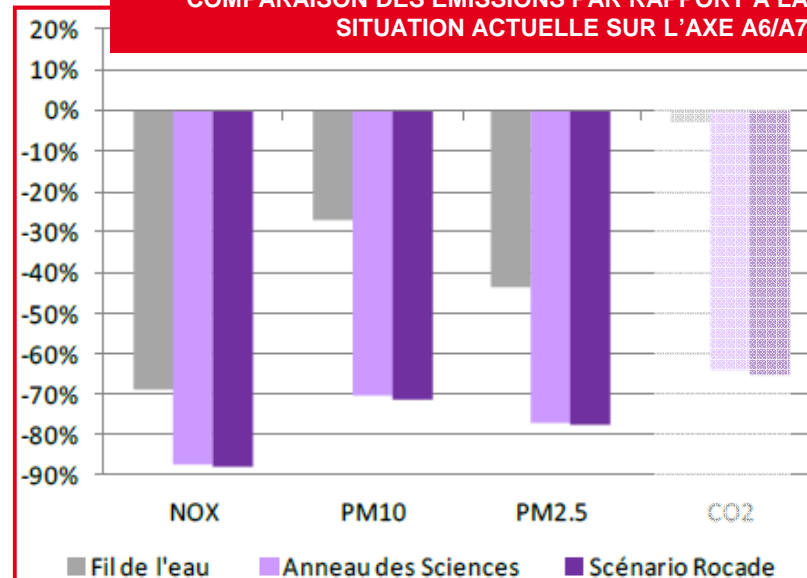
### Concernant les émissions dues aux transports

- Une amélioration sensible de la qualité de l'air ambiant dans l'agglomération à l'horizon 2030, quel que soit le scénario (avec ou sans infrastructure)
- - 20 % à - 40 % d'émissions de polluants sur A6-A7 par rapport à la situation de référence (sans infrastructure)

COMPARAISON DES EMISSIONS A LA SITUATION ACTUELLE SUR LE GRAND LYON

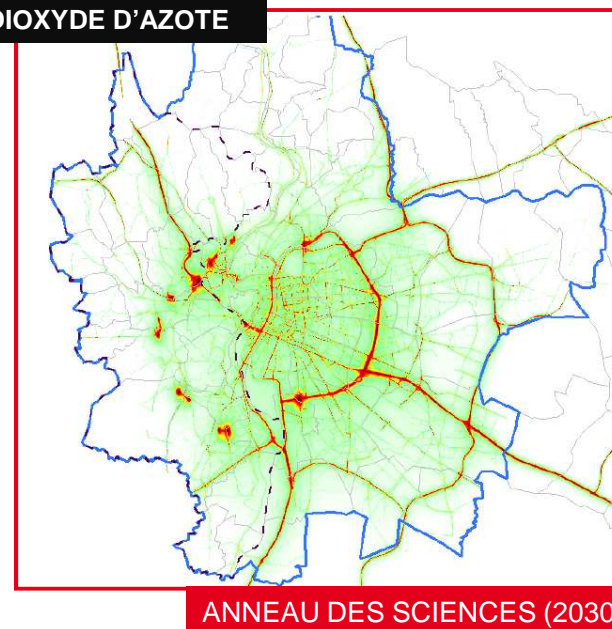
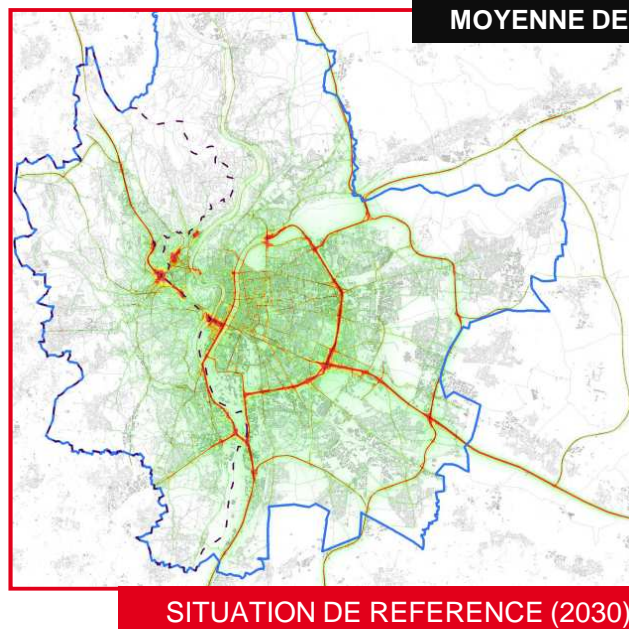
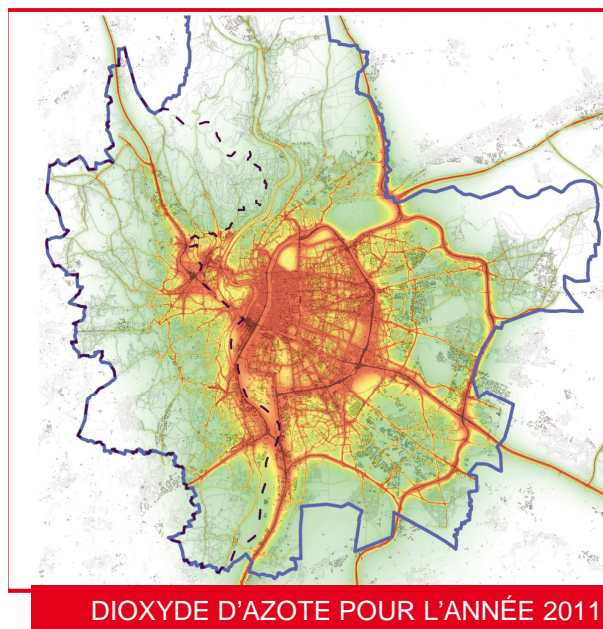


COMPARAISON DES EMISSIONS PAR RAPPORT A LA SITUATION ACTUELLE SUR L'AXE A6/A7



## QUALITE DE L'AIR : CONCENTRATIONS

- ▶ Evaluée sur la base des émissions dues aux transports à l'horizon 2030 et sans variation de la pollution de fond et autres émissions
- ▶ En 2030, **diminution des concentrations de dioxyde d'azote** très significative à l'échelle de l'agglomération en situation de référence (sans projet)



## QUALITE DE L'AIR : EXPOSITION DES POPULATIONS

- ▶ **En situation actuelle** sur le territoire du Grand Lyon : 25 % des personnes sont exposées à des niveaux de NO<sub>2</sub> au-delà des seuils réglementaires
- ▶ Compte tenu de l'évaluation des concentrations et de l'arrivée de nouvelles populations, le pourcentage de personnes exposées au-delà des seuils diminue

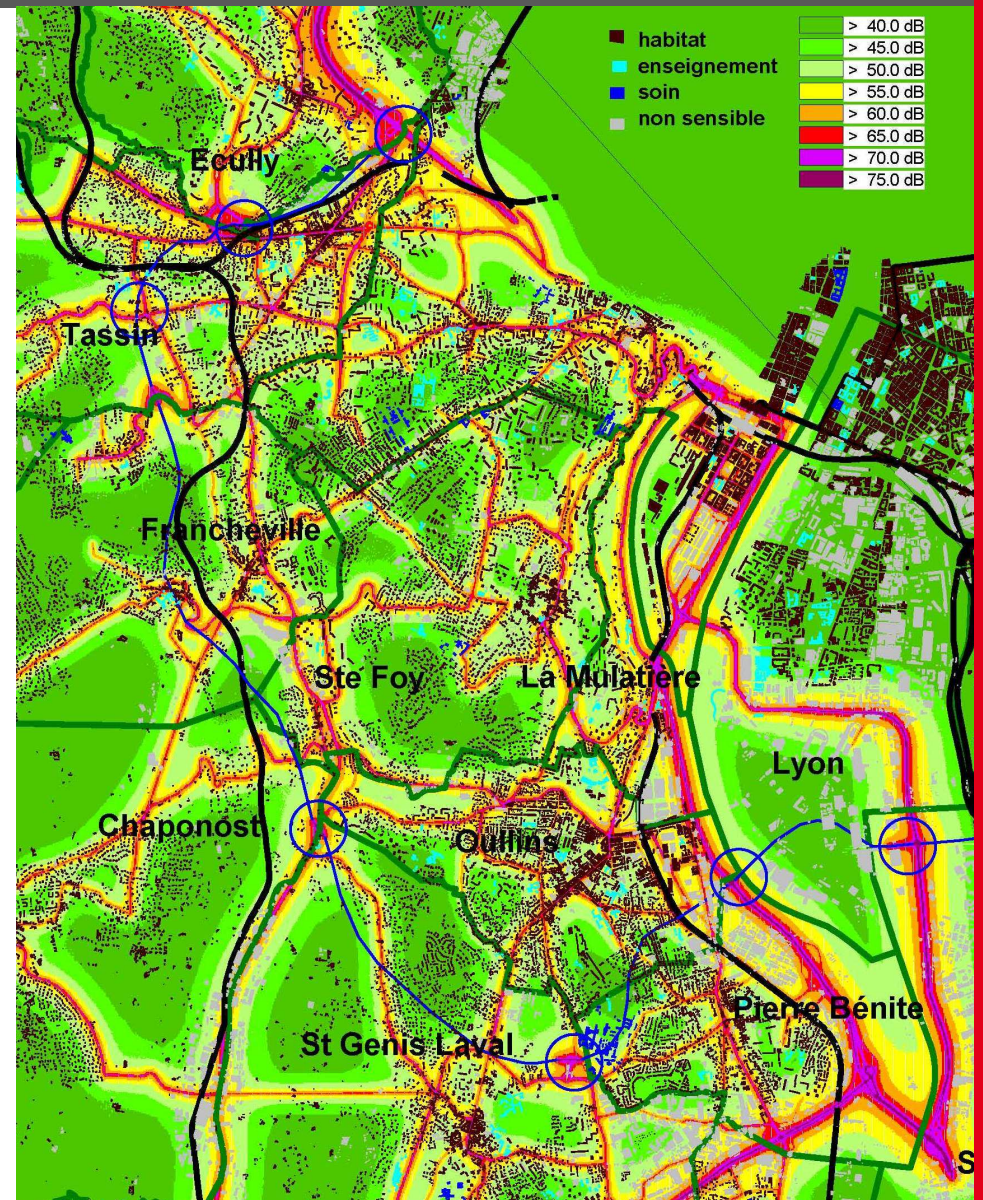
RESULTATS DES CALCULS D'EXPOSITION DE POPULATION AU NO<sub>2</sub>  
EN POURCENTAGE DES PERSONNES EXPOSEES AU DESSUS DU SEUIL DE 40µg.m<sup>-3</sup> EN MOYENNE ANNUELLE

	NO <sub>2</sub>					
Valeur limite= 40µg.m <sup>-3</sup>	Grand Lyon	Bande 300 m A6-A7	Bande 300m Rocade	Bande 300 m Anneau des Sciences	Secteur Ouest	Zone Intérieure
Scénario référence	2,10%	13,90%	4,50%	5,40%	1,50%	1%
Scénario rocade	1,80%	7,20%	9%	8,40%	1,30%	0,40%
Scénario Anneau des Sciences sous fluvial	2%	8%	8,40%	10,20%	1,40%	0,50%

# QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

## Des nuisances sonores maîtrisées:

- ▶ Infrastructure enterrée à 80% pour l'Anneau des Sciences sous fluvial et 69% pour le scénario rocade.
- ▶ Vitesse limitée à 70km/h sur le périphérique, 50km/h sur le boulevard urbain issu de la requalification de l'axe A6/A7



14/12/2012

BRUIT DES ROUTES ÉCOULANT PLUS DE 200 VÉHICULES PAR SENS À L'HEURE DE POINTE EN SITUATION ANNEAU DES SCIENCES SOUS FLUVIAL HORIZON 2030



### Gain sensible pour les populations

- ▶ **20 %** de la population de l'Ouest et du centre bénéficiera d'une **baisse significative (supérieure à 2 dB et allant au-delà de 6 dB) du bruit routier par rapport à la situation de référence**
- ▶ 75% des populations de l'ouest et du centre ne verront pas de variation significative du niveau sonore.  
  
Exposition en augmentation (au-delà de 2 dB) pour 5% de la population
- ▶ Les émergences et voies d'accès feront l'objet de mesures anti-bruit:
  - ▶ > Travail de conception sur la géométrie et les matériaux du tunnel
  - ▶ > Mesures compensatoires le cas échéant
- ▶ L'insertion urbaine des portes sera travaillée lors des études préalables pour limiter le niveau d'exposition des populations